



AVERNES

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif pour permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond à cette obligation pour la commune. Elle est, comme le Budget Primitif 2023, disponible sur le site internet de la Commune.

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes prévues et autorisées pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériorité, unité budgétaire, universalité, sincérité, spécialité et équilibre.

Le « cycle » budgétaire est le suivant : budget primitif, décision(s) modificative(s), compte administratif.

Le compte administratif présente les résultats de l'exécution du budget définissant les opérations réalisées au cours de l'année.

Les résultats de clôture de l'exercice 2022 s'établissent comme suit :

	Report exercice 2021	2022	Cumulé
Résultat de fonctionnement	202 799.36	172 234.67	375 034.03 €
Résultat d'investissement	308 537.08	175 234.47	483 771.55 €
Résultat global de clôture	511 336.44	347 469.14	858 805.58 €

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

Les dépenses de fonctionnement permettent à notre collectivité d'assurer le quotidien.

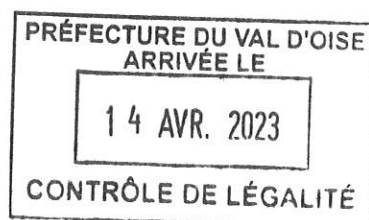
La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les dépenses d'investissement préparent l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- **en dépenses** : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- **en recettes** : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement.



13 AVR. 2023

De même, il est à noter sur l'année 2022, la présence de restes à réaliser en section d'investissement qui seront reportés sur le budget de l'année 2023.

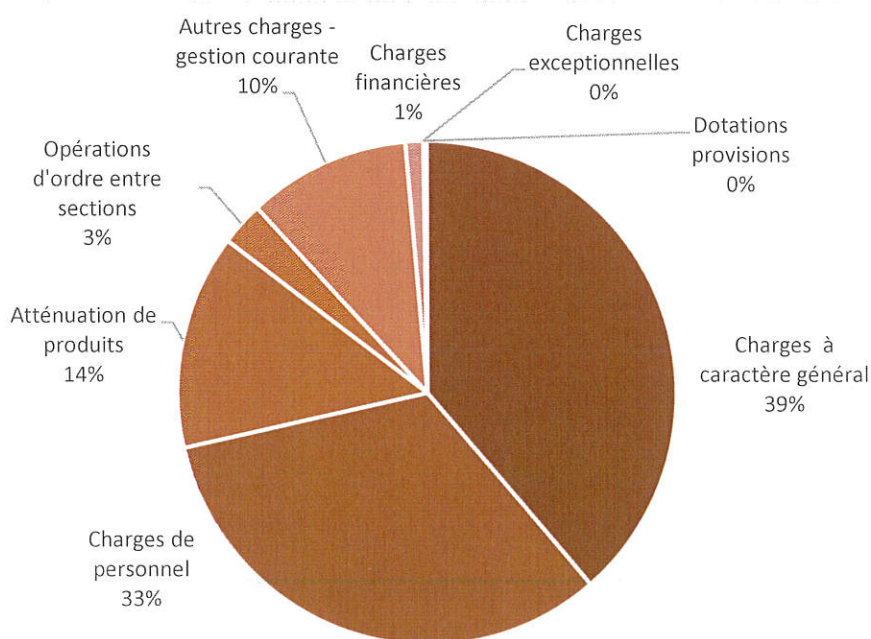
Pour rappel, les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent. Ils se présentent comme suit :

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2023			
	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Explication
Dépenses	0,00	7 119,10	Travaux exécutés en 2022 - Factures non mandatées au 31/12/2022
Recettes	0,00	3 662,00	Subvention notifiée en 2022 mais non encore perçue au 31/12/2022

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

A. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

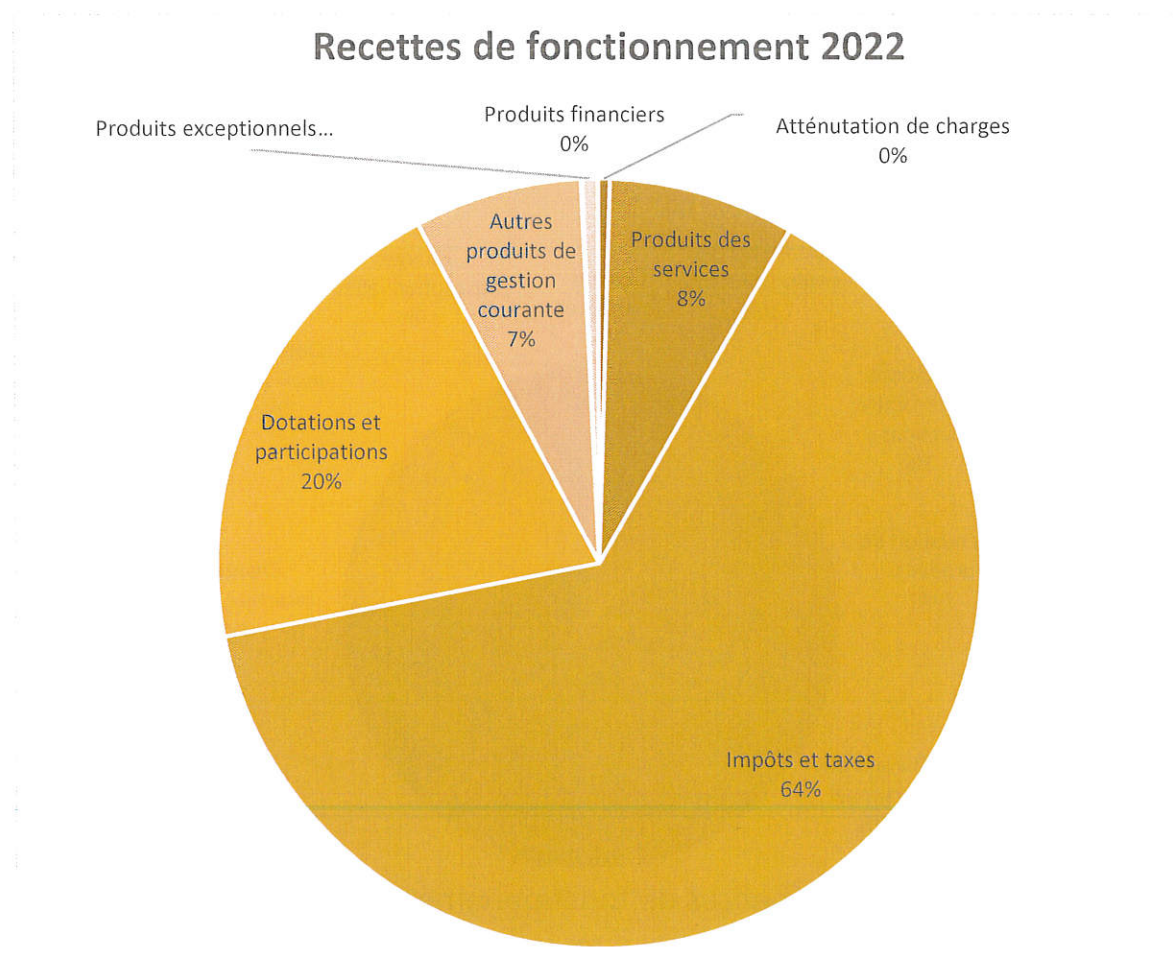
CHAPITRES BUDGETAIRES	CA 2022	OBSERVATIONS
Charges à caractère général	241 742.29 €	Ce poste de dépenses correspond aux dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité et des services publics (Carburant, assurances, contrats de prestations de services...)
Charges du personnel	204 664.36 €	
Atténuation de produits	86 419 €	Ce chapitre regroupe la contribution de la commune au FNGIR et au FPIC. Il s'agit de fonds prélevés sur les communes avec de forte ressources pour être redistribué aux communes défavorisées.
Opérations d'ordre entre section	17 617.10 €	Amortissements de subventions
Autres charges gestion courante	65 706.28 €	Dans ce chapitre sont inscrits notamment la participation annuelle versée au service incendie (SDIS), les indemnités et cotisations des élus, les subventions attribuées aux associations et les participations aux syndicats intercommunaux.
Charges financières	7 143.71 €	Intérêts des emprunts
Charges exceptionnelles	124 €	
Dotations provisions semi-budgétaires	1 258.50 €	
TOTAL	624 675.24 €	



Dépenses de fonctionnement 2022

B. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRES BUDGETAIRES	CA 2022	OBSERVATIONS
Atténuation de charges	3 955.74 €	Sont inscrits les remboursements consécutifs aux arrêts maladie des agents
Produits des services	62 572.46€	Ce chapitre regroupe les recettes relatives à l'exploitation des services communaux (cantine et garderie)
Impôts et taxes	506 843.37 €	Recette des impôts locaux et attribution de compensation de la CCVC
Dotations et participations	161 206.01 €	Dotations versées par l'Etat et droits de mutation
Autres produits de gestion courante	56 720.44€	Loyers des logements communaux et casiers.
Produits financiers	0.94	
Produits exceptionnels	5 610.95 €	Ce sont des recettes exceptionnelles (remboursement de sinistres par exemple).
TOTAL	796 909.91 €	

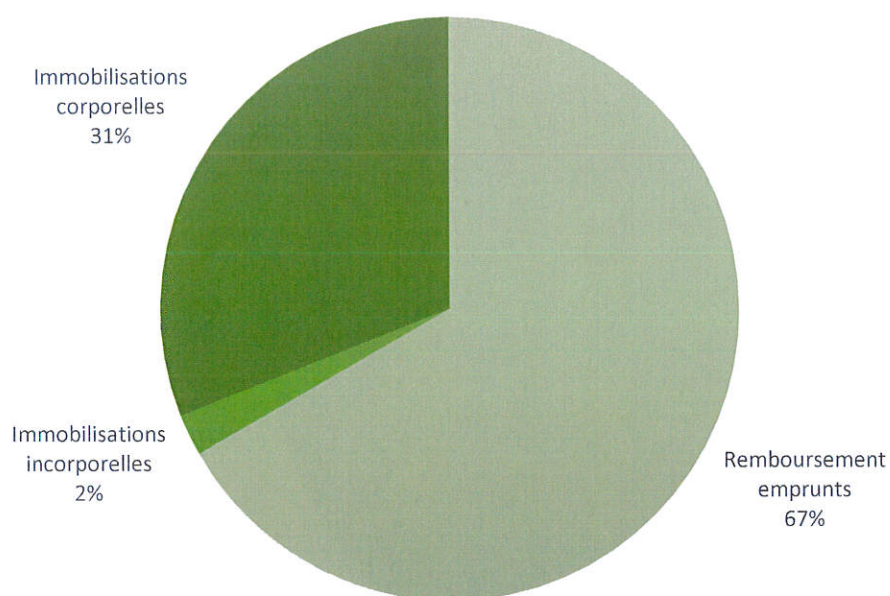


II. SECTION D'INVESTISSEMENT

A. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRES BUDGETAIRES	CA 2022	OBSERVATIONS
Emprunts et dettes assimilées	194 810.28 €	
Immobilisations incorporelles	6 720 €	Frais d'études
Immobilisations corporelles	90 295.51 €	Réfection mur cimetière, réhabilitation logement 54 Grande Rue, Réfection local des infirmières, Travaux de raccordement 7 rue de l'Eglise, matériels d'entretien commune, table de jeux, casiers automatiques, mie à niveau chaudière et régulation, composteurs mairie, barnum, illuminations de Noël
TOTAL	291 825.79 €	

Dépenses d'investissement 2022



B. RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRES BUDGETAIRES	CA 2022	OBSERVATIONS
Dot Fonds divers	29 613.29 €	FCTVA + Taxe d'aménagement
Subventions	4 438.64 €	
Autres subventions d'investissement	45 391.23€	Subventions non transférables
Emprunts et dettes assimilées	170 000 €	
Opérations d'ordre entre section	17 617,10 €	
TOTAL	267 060.26 €	

Recette additionnelle : +200 000€ d'excédent de fonctionnement 2021 reversés en section Investissement

Recettes d'investissement 2022

